



Secrétariat

Distr.
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/C.4/27
19 juillet 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS et FRANÇAIS

**COMITÉ D'EXPERTS DU TRANSPORT
DES MARCHANDISES DANGEREUSES
ET DU SYSTÈME GÉNÉRAL HARMONISÉ
DE CLASSIFICATION ET D'ÉTIQUETAGE
DES PRODUITS CHIMIQUES**

Sous-Comité d'experts du système général harmonisé
de classification et d'étiquetage des produits chimiques

Quatorzième session
Genève, 12 -14 décembre 2007

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA QUATORZIÈME SESSION^{1, 2, 3}

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève
le mercredi 12 décembre, à 14h 30

¹ Les notes explicatives seront distribuées sous la cote ST/SG/AC.10/C.4/27/Add.1. La date limite de soumission des documents est le 18 septembre 2007.

² Par souci d'économie, les délégués sont priés de se munir de leurs exemplaires des documents nécessaires lors de la réunion. Aucun document ne sera disponible en salle. Avant la réunion, les documents pourront être téléchargés depuis le site de la Division des transports de la CEE (<http://www.unece.org/trans/main/dgdb/dgsubc4/c4age.html>). Pendant la réunion, les documents seront disponibles auprès de la Section de la distribution des documents (salle C.337, 3e étage, Palais des Nations).

³ Les délégués sont priés de remplir la formule d'inscription disponible sur le site de la Division des transports de la CEE (<http://www.unece.org/trans/registfr.html>) et de la retourner, au moins deux semaines avant le début de la session, au secrétariat de la CEE, soit par courrier électronique (chantal.baudet@unece.org), soit par télécopie (+41 22 917 00 39). A leur arrivée au Palais des Nations, les délégués pourront obtenir une plaquette d'identification auprès de la Section de la sécurité et de la sûreté située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, prière de prendre contact avec le secrétariat par téléphone (ext. 72432). Enfin, pour obtenir une carte du Palais des Nations, ou pour toute autre information utile, se rendre à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/meetings/practical.htm>.

1. Adoption de l'ordre du jour
 2. Mise à jour de la deuxième édition révisée du Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)
 - a) Dangers physiques
 - b) Dangers pour la santé
 - c) Dangers pour l'environnement
 - d) Annexes
 - e) Propositions diverses
 3. Communication des dangers
 4. Développement des documents guide pour l'application des critères du SGH
 5. Mise en oeuvre du SGH
 - a) Rapport des gouvernements et des organisations
 - b) Coopération avec d'autres organisations internationales
 - c) Divers
 6. Renforcement des capacités
 7. Questions diverses
 8. Adoption du rapport
-